



Comité Charente-Maritime
de judo Jujitsu, Kendo et DA.



FINALE DÉPARTEMENTALE ÉQUIPES de CLUBS POUSSINS-ES



DIMANCHE 11 JUIN 2023
14 H 00
ROCHEFORT



sport action
R.D.S.
HYGIENE



42 bis Chaussée Brunehaut
60120 ANSAUVILLERS
rd.sport.hygiene@gmail.com

tel. 03 44 77 16 92
mob. 06 80 70 05 98
www.rd-sports.com



Le Comité de Charente-Maritime est heureux de proposer à tous les clubs le deuxième Challenge départemental poussins-es par équipes de clubs.

Cette animation pourra se dérouler en étapes-rencontres à l'initiative des clubs. Les clubs peuvent présenter plusieurs équipes. L'association de deux clubs de moins de 50 licenciés est autorisée, mais le nom **des clubs** devra être présent sur la feuille d'engagement. Les clubs s'inscriront par l'extranet fédéral.

Une finale principale et une finale consolante s'effectueront au dojo départemental G. THOMAS le

**DIMANCHE 11 JUIN 2023.
14 h 00**

Article 1 : Les clubs souhaitant inscrire une équipe et/ou accueillir une étape du circuit doivent candidater par retour de la feuille d'engagement jointe.

L'initiative est laissée aux clubs d'organiser une étape locale, ils sont libres du choix et de l'organisation des journées d'animation, mais s'engagent à faire connaître le lieu, la date et les horaires exacts de la rencontre au comité départemental afin que celui-ci donne son approbation.

Les clubs supports s'engagent à renvoyer les feuilles de poules et les résultats de la rencontre au comité départemental dans les plus brefs délais.

Les clubs doivent également disposer de leur propre matériel : balance, chronomètre, ceinture rouge.

Le dojo devra avoir une surface de 60m² minimum, avec une zone de combat de 4x4m.

(Les clubs supports sont encouragés à donner des récompenses à la fin de chaque étape (médailles, diplômes, goûter...) REMARQUE : possibilité d'obtenir UN kit animation AUPRÈS de la FFJDA.)

Article 2 : Ce challenge est réservé aux judoka de la catégorie poussins-es nés(es) en 2013-2014. Grade minimum : Ceinture blanche (sous la responsabilité de l'enseignant référant du club).

Passeport sportif en règle

Article 3 : Chaque équipe pourra être mixte et sera composée des catégories suivantes :

-26kg ; -28kg ; -30kg ; -32kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg et +42kg

Pour la catégorie des +42kg, le combat ne pourra avoir lieu que si la différence de poids ne dépasse pas les 10%. Dans le cas où le combat ne peut avoir lieu, chaque équipe sera valorisée d'une victoire.

Chaque équipe est composée de 4 judoka minimum. Possibilité d'avoir un remplaçant par catégorie de poids.

Les combattants-es sont autorisés à changer de catégorie de poids ou d'équipe. Un combattant ne peut pas combattre pour deux équipes lors de la même étape. Le sur-classement de poids ne sera pas autorisé.

Pesées : Les pesées seront réalisées pour l'ensemble des étapes en judogi avec une tolérance de 500grs.

Article 4 : L'arbitrage sera effectué en judogi selon les règles FFJDA et restera sous la responsabilité des clubs lors des étapes intermédiaires.

Les accompagnants sont autorisés et disposeront des temps morts au « mate » pour conseiller les judoka pendant le combat.

La victoire sera attribuée à l'équipe ayant le plus de victoires, puis de points en cas d'égalité de victoire.

En cas d'égalité, 30s seront ajoutées au temps de combat et la décision sera obligatoire.

En cas d'égalité de victoires et de points un tirage au sort sera effectué sur les catégories de poids où les judoka sont présents.

Temps de combat :

1'30"

Temps d'immobilisation :

10" à 19" waza-ari

20" ippon

La journée départementale des finales se déroulera avec les enseignants, les arbitres départementaux et les jeunes officiels qui formeront le corps arbitral et se présenteront en judogi.

Article 5 : Un échauffement collectif sera organisé avant le début de chaque rencontre. Pour la première étape : Regroupement en poules de 4 ou 5 équipes de clubs, en fonction de la zone géographique (dans la mesure du possible).

Pour la finale : Les deux premiers de chaque poule sortent en tableau principal ou poule. Les deux derniers sortent en tableau de consolante ou poule.

Le règlement pouvant être modifié en raison du forfait de certaines équipes.

Tout au long de ce challenge, les jeunes officiels seront mis en avant sous la responsabilité des enseignants et du corps arbitral départemental.